

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR

9 Avril 2018

L'an deux mille dix huit, le neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Bureau de l'association COMITE DE SEINE MARITIME DE HANDBALL s'est réuni au siège de l'association, sur convocation de son Président.

Présent(s) : Jean-Luc LIGUORI, Françoise TERNOIS, Patrick METAYER, Reza AÏT-OUARAB.

Excusé(s) : Cathy ELIE.

Invité(s) présent(s) : Mathieu PERRU (administrateur), Isabelle ROUSSEL (salariée)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1- Approbation du compte-rendu du Bureau directeur du 19 mars 2018
- 2- Point sur dossier CNDS 2018
- 3- Point finances
- 4- Informations et questions diverses

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 19 MARS 2018

Le procès-verbal du bureau directeur du 19 mars 2018, après lecture, est adopté à l'unanimité.

2- POINT SUR DOSSIER CNDS

Une réflexion préalable s'engage sur l'opportunité de déposer un dossier de demande de subventions auprès du CNDS, malgré les modifications d'orientation et les baisses prévisibles de dotation. Le Bureau décide à l'unanimité de continuer à déposer chaque année un dossier de demande de subvention, mais de réorienter les actions proposées par le Comité.

Reza AÏT expose, en premier lieu, les pistes qu'il a pu explorer en vue de la création d'un club de handball à Barentin. Une possibilité existerait de créer une ou plusieurs sections (notamment une section « initiation ») dans le quartier Lalize, quartier prioritaire de la ville. Une autre possibilité serait de créer une section « initiation » à Pissy-Pôville.

Patrick METAYER expose alors la possibilité d'organiser une pièce de théâtre autour du sport et du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations et le racisme, avec le concours de la compagnie DRAMBAKUS à Lillebonne. Cette prestation serait sans doute payante, ce qui est bien compris par les différents membres du Bureau.

Françoise TERNOIS propose à son tour de démarcher les Mairies du Département pour leur proposer des interventions ponctuelles à plusieurs occasions : Fête du sport, Fête des associations, Méga-fête du handball... qui regrouperait des équipes de joueurs bénévoles.

Les membres du Bureau se répartissent alors la rédaction des différents projets et une version finalisée sera envoyée au CNDS après la réunion de travail prévue le 21 avril à 17h30.

3- POINT FINANCES

1/ Le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019 est évoqué. Il est décidé de confier à la Trésorière et au Président de la Commission des finances l'élaboration d'un premier budget prévisionnel, qui sera discuté au cours du prochain Bureau Directeur, en vue de la prochaine assemblée générale.

2/ Le Président donne également lecture d'un courrier d'un club demandant des précisions sur le mode de calcul des licences et leur application sur l'effectif de l'avant-dernière année et non de la dernière année. Ce mode de calcul est pourtant en vigueur depuis plus de dix ans. Un courrier de réponse lui sera adressé.

4- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Le Président présente les candidatures de plusieurs postulants à un poste d'encadrant technique (ETD), qui demeurent annexée au présent procès-verbal. Les embauches des candidats sélectionnés seront effectives le 1^{er} septembre 2018.

2/ Le Président évoque alors les difficultés rencontrées avec le groupe de la section féminine de l'équipe technique départementale. Il est apparu une incompatibilité de fonctionnement dans le groupe qui a amené la démission de 2 de ses membres. Il remercie Reza AÏT d'avoir bien voulu participer à l'encadrement, avec Delphine BOUCAUT, de la sélection féminine au 2ème tour national des inter-comités.

D'autre part, le Président demande que toutes les notes de frais de l'E.T.D. depuis le début de la saison soient vérifiées.

Par ailleurs, et afin de préparer au mieux la saison 2018-2019, le Président donne pouvoir à Patrick METAYER et Reza AÏT pour superviser les évolutions futures de l'ETD. Ils devront notamment décider des suites à donner au projet préparé par Katia KOUZAIEFF, administratrice du Comité. Un projet de fonctionnement et d'orientations sera présenté au Bureau Directeur du 14/05/ 2018 et validé lors du C.A. du 18/05/2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à vingt heures et trente minutes.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU

Le Président
Jean-Luc LIGUORI

